



**REPRÉSENTATION PERMANENTE  
DE LA FRANCE AUPRÈS DE  
L'ORGANISATION  
POUR L'INTERDICTION  
DES ARMES CHIMIQUES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**100<sup>ème</sup> session du Conseil exécutif de l'OIAC**

**Point 8 de l'ordre du jour « Lutte contre le terrorisme chimique »**

**Déclaration de la France,**

**Prononcée par la délégation de la Représentation permanente de la France  
auprès de l'OIAC**

Monsieur le Président,

Nous avons pu le constater à l'occasion du séminaire commémorant les vingt-cinq ans de l'entrée en vigueur de la Convention : la menace sérieuse de l'emploi d'armes chimiques, notamment par des acteurs non-étatiques, est un thème majeur des préoccupations de nombreuses délégations, y compris la nôtre.

Nous avons intérêt à travailler collectivement sur ce sujet, l'OIAC étant le seul cadre approprié pour traiter de la question du terrorisme chimique. C'est pourquoi la France demeure déterminée à soutenir les efforts du Secrétariat technique de l'OIAC dans ce domaine. Ainsi, depuis 2021, la France a contribué volontairement à hauteur de 530 000 euros pour des projets de coopération internationale dans le cadre du Programme Afrique. Ces projets de renforcement capacitaire visent à répondre à la menace émanant d'acteurs non étatiques. Ils s'inscrivent dans la continuité de notre engagement, avec les Etats partenaires africains, contre le terrorisme et en faveur de la sécurité internationale.

Monsieur le Président,

Nous souhaitons remercier l'ambassadeur Vusimuzi Philemon Madonsela pour son investissement en tant que Président du groupe de travail à composition non limitée sur le terrorisme chimique. La France se tient prête à contribuer activement aux discussions, y compris dans le cadre de la 5<sup>ème</sup> Conférence d'examen et de son processus préparatoire. Enfin, nous sommes disposés à travailler de manière engagée et constructive sur ce sujet, avec toutes les délégations intéressées.

Je demande à ce que cette déclaration soit considérée comme un document officiel de cette session du Conseil et soit publiée sur Catalyst, ainsi que sur le site officiel de l'OIAC.

Je vous remercie./.